

A retenir

PECHER	Rouille : forte pression
POMMIER	Carpocapse : éclosions de G3 en cours

TOUTES ESPECES FRUITIERES

Campagnol provençal

La période actuelle (jusque fin octobre) est la plus favorable à la lutte (période de reproduction).

Surveiller l'apparition des tumulus.

Techniques alternatives

Piégeage ou travail du sol.

PECHER

Maturités

Fin de récolte de Nectadiva, Nectarperf, Crispdiva...

Récolte en cours de Western Red, Nectarlam...

Début de récolte de Nectatinto, Crisplate, Flatmoon...

Fin des récoltes prévues au 8-10 septembre.

Oïdium

Dans le Roussillon, les attaques sur feuilles se maintiennent.

Maladies de conservation

Dans le Roussillon, dégâts en augmentation, en particulier sur les parcelles en agriculture biologique mais aussi en conventionnel.

En Languedoc, la situation reste calme. On est toujours en période de sensibilité à l'approche de la maturité pour les dernières variétés, en conditions climatiques humides.



Directeur de publication

Denis Carretier
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Occitanie -BP 22107
31321 Castanet Tolosan
05.61.75.26.00

Comité de validation

AFIDOL, Chambres d'agri-
culture de l'Hérault, des
Pyrénées Orientales, SER-
FEL, Chambre Régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie

Crédit photos

Groupe Chambre

Rouille

En Languedoc, un certain nombre de variétés, notamment de pêches Pavie, présente des symptômes marqués de rouille sur feuilles et souvent sur fruits.

Un risque d'attaque sur feuille existe également pour les jeunes vergers en cas d'épisode pluvieux.



Tordeuse orientale du pêcher

En Languedoc, les niveaux de captures restent bas mais dans les zones à pression historique, on détecte toujours des pousses minées et quelques dégâts sur fruits. Le risque ne concerne plus que les variétés très tardives non encore récoltées.

Cicadelle verte

En Languedoc, observations fréquentes de pousses attaquées.

Dans le Roussillon, les populations sont toujours présentes avec observation de dégâts sur jeune verger.

Thrips

Dans le Roussillon, la population est en très forte baisse.

En Languedoc, le risque est terminé.

Mouche méditerranéenne Cératite

Dans le Roussillon, la pression est en augmentation avec observation de quelques fruits attaqués.

En Languedoc, compte tenu de la fin imminente des récoltes et d'un vol très anecdotique, le risque est désormais levé.

ABRICOTIER

Rouille

Observations fréquentes de dégâts parfois importants sur feuilles.

Attention en particulier sur les jeunes vergers ou vergers à historique en cas d'épisode pluvieux.

Bactériose

Les jeunes vergers de 1 à 4 ans doivent être systématiquement protégés contre les attaques de bactériose.

Les troncs et charpentières doivent être préparés : suppression des rejets et de tous les rameaux et bouquets de mai insérés sur le tronc ou à la base des charpentières.

Intervenir d'ici la fin du mois pour une bonne cicatrisation des plaies. Cette opération est un préalable à l'utilisation d'un badigeon cuprique dès le mois d'octobre.

CERISIER

Anthracnose (cylindrosporiose)

Observation de symptômes sur feuilles dans quelques parcelles à historique.

Bactériose

Les jeunes vergers de 1 à 4 ans doivent être systématiquement protégés contre les attaques de bactériose.

Les troncs et charpentières doivent être préparés : suppression des rejets et de tous les rameaux et bouquets de mai insérés sur le tronc ou à la base des charpentières.

Intervenir d'ici la fin du mois pour une bonne cicatrisation des plaies. Cette opération est un préalable à l'utilisation d'un badigeon cuprique dès le mois d'octobre.

POMMIER

Maturités en secteur précoce

Fin de récolte de Gala.

Récolte en cours de Reine des Reinettes, Golden.

Début de récolte d'Ariane.

Tavelure

Quelques vergers présentent des taches de tavelure secondaire sur feuilles.

Maladies de conservation, de la suie, des crottes de mouche

Période de sensibilité à l'approche de la maturité des variétés de saison, en conditions climatiques humides.

Colletotrichum

En verger à historique, les attaques sont importantes.



Carpocapse des pommes

D'après le réseau de piégeage et les données du modèle Inoki, les éclosions de troisième génération sont en cours : 40% à Saint-Gilles, 12% à Marsillargues.

Le pic des éclosions (50%) est prévu autour du 1^{er}-13 septembre.

La pression reste élevée. La surveillance des vergers est primordiale actuellement.

Techniques alternatives

- Dans les vergers présentant des attaques significatives, il est envisageable de cueillir les fruits piqués, de les sortir du verger et de les éliminer.
- L'utilisation du virus de la granulose contre les jeunes larves de carpocapse est une solution largement employée au moment de l'intensification des éclosions.

Zeuzère

Le vol est terminé depuis 15 jours. Aucune intervention ne se justifie désormais.

Cochenille (*Pseudococcus sp.*)

Certains vergers présentent des fruits dont la cavité oculaire peut être infestée par *Pseudococcus*.

Mouche méditerranéenne des fruits (*Ceratitis capitata*)

Quelques rares captures sont relevées en Languedoc, mais la majorité des pièges du réseau n'a pas encore capturé d'adultes. La situation reste donc très calme pour le moment.

Dans le Roussillon, la pression augmente.

Technique alternative

DECIS TRAP, CERATIPACK et MAGNET MED sont des systèmes de piégeage autorisés contre *Ceratitis capitata*. Les 2 premiers peuvent servir de piège de contrôle (1 piège par parcelle).

Leur utilisation principale consiste en la mise en œuvre d'une lutte par piégeage massif à raison de 50 à 80 pièges/ha. Poser idéalement les pièges au plus tard 1 mois et demi avant la date présumée de la récolte de la variété à protéger.

POIRIER (informations issues du réseau PACA)

Phytopte de galles rouges

Ce micro-acarien est en recrudescence depuis quelques années dans certains secteurs.

Les dégâts sont observables au printemps sur jeunes feuilles : taches rouges présentant un aspect gaufré (galle). En cas d'attaques importantes, les fruits peuvent être touchés et présenter des déformations.

Les femelles hivernent sous les écailles des bourgeons qu'elles quittent dès le débourrement pour piquer les jeunes feuilles. Les générations se succèdent toute la saison, les phytoptes étant à l'abri à l'intérieur des galles. En fin d'été, les femelles regagnent leur lieu d'hivernation.

Technique alternative

L'utilisation du soufre dès début septembre est une bonne solution pour limiter les attaques l'année suivante.

Phylloxéra du poirier

Période d'apparition des individus sexupares qui seront à l'origine des œufs d'hiver.

OLIVIER

Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

Nous vous invitons à consulter le réseau de piégeage des mouches en temps réel (<http://www.afidol.org/carte-BSV-mouche>). Les observations de suivi des dégâts de la mouche, orchestrées à la demande de l'AFIDOL par le Centre Technique de l'Olivier, sont consultables en cliquant ici : <http://afidol.org/tracoliv/Degatmouches/choixAnneeCarteObs>

Les fortes chaleurs et la faible hygrométrie freinent l'activité de la mouche de l'olive.

La récolte d'olives Lucques en vert a débuté.

En zone littorale et en particulier sur la Lucques, le 3^e vol a démarré. Dans les parcelles irriguées à gros fruits, les captures sont élevées.

Dans les autres zones, le 2^e vol baisse. Le 3^e vol devrait démarrer en fin de semaine.

Il y a peu de trous de sortie observés actuellement sur les parcelles protégées. Par contre les parcelles de Lucques non protégées et irriguées ont un taux de piqûres vives (avec larve) de près de 50 %. Les parcelles d'olives à huile montrent de 1 à 10 % d'olives avec des piqûres vives, selon l'humidité dans la parcelle.

Dans les vergers en sec, les conditions de développement de la mouche sont rendues plus difficiles par le niveau de sécheresse constaté. Rappelons que les olives ridées ou fripées ne sont quasiment pas attractives pour la mouche qui n'y pond pas d'œufs.

Evaluation du risque

Le risque d'attaque est globalement faible pour les vergers à huile. Il est très faible pour les vergers en sec. Il reste élevé pour les vergers à gros fruits, irrigués. Nous vous incitons très fortement à observer les dégâts dans les parcelles pour évaluer plus précisément le niveau de risque. Ceux-ci peuvent en effet être très différents entre des parcelles voisines au sein d'un même secteur.

Prévention et prophylaxie

De façon préventive, il est possible d'intervenir à l'aide de produits de biocontrôle mentionnés aux articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime. Plusieurs produits sont disponibles contre la mouche de l'olive : le silicate d'aluminium, le spinosad et les pièges à insectes (deltaméthrine). Ces moyens de lutte sont autorisés en agriculture biologique.

CHATAIGNIER

Carpocapse du châtaignier (*Cydia splendana*)

Les captures dans les pièges à phéromones ont été modérées pendant la quinzaine précédente sur les parcelles de référence de Lasalle (30, variétés Bouche de Bétizac et Marigoule), Cognac (30, Marigoule), voire faibles sur celles de Lamalou (34, Marigoule), de Branoux (30) et du Collet de Dèze (48, Pellegrine), sur celles d'Olargues (34, Bouche de Bétizac) et de St Vincent d'Olargues (34, Marron d'Olargues). Les papillons étaient plus nombreux dans les pièges alimentaires qui capturent principalement des femelles fécondées à Lasalle et Cognac. Les œufs pondus par les papillons sont en train et/ou vont éclore, et le risque d'attaques est donc très important pour les variétés dont les fruits sont suffisamment développés.

Variété précoce Bouche de Bétizac

Le 28 août, il y avait déjà **38 %** d'attaques dans les fruits sur la parcelle de référence de Lasalle (30). Compte tenu de la sécheresse, le développement des jeunes châtaignes dans les bogues qui était en avance jusque-là, est maintenant comparable à celui des années 2015 et 2012 « année de précocité normale » (27,6 mm).

Période à haut risque d'attaques.

Variété Marigoule

Sur la parcelle de référence de Cognac (30) à 600 m d'altitude, les fruits se sont bien développés ces derniers 15 jours (17 mm le 28/08), davantage que les années 2015 et 2012 « année de précocité normale ». Même chose sur la parcelle de Lamalou (34) (sol profond) : au 29 août, la taille des fruits est importante (29 mm) plus élevée qu'en 2015, 2014, 2013 et 2012.

Concernant les attaques de carpocapse dans les fruits, elles ont commencé dès la semaine dernière (1,5 à 2% le 21 août) et atteignent, les 28-29 août, 4,7% à 6%, selon les parcelles de référence suivies (Lamalou 34, Lasalle et Cognac 30).

Période à haut risque d'attaque.

Variété de saison Marron d'Olargues

Sur la parcelle de référence de St Vincent d'Olargues, au 29 août, aucune attaque n'avait encore été observée. Le développement des châtaignes (13,6 mm) est faible à cause de la sécheresse sur cette parcelle, comparable à celui de 2010 année tardive.

Pour l'ensemble des variétés de saison et tardives le risque d'attaque débute à partir de la semaine prochaine.

Tordeuse du Châtaignier (*pammene fasciana*)

Ponctuellement, sur certaines parcelles déjà infestées les années précédentes, ce ravageur peut faire de gros dégâts. La larve, beige rosée avec des ponctuations noires, très « remuante » et « vive », perce la bogue et creuse de gros trous dans les fruits. On peut la trouver à l'intérieur de la bogue, ou entre les fruits, ou à l'intérieur des fruits. Pour le moment les dégâts sont surtout sur le péricarpe (1^{re} peau) et sur l'extérieur de « l'amande ». La larve passe de fruit en fruit.

Dans la parcelle de référence de Cognac (30, variété Marigoule) qui est attaquée depuis 3-4 ans par ce ravageur, 37 à 42 % des bogues sur l'arbre étaient atteintes au 21 et 28 août, et 15 % des fruits.

Sur une parcelle de Bétizac située à Metges, sur les hauteurs de Sumène, qui a été plus récemment attaquée par la tordeuse, 20 % des bogues étaient atteintes le 21 août, 47 % le 28 août et 27 % des fruits.

Les captures dans les pièges ont baissé la dernière semaine.

Période à haut risque sur les parcelles atteintes les années précédentes.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.